

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JANVIER 2021 A 18 H 00

Les conseillers municipaux légalement convoqués se sont réunis ce jour à 18 h 00, sous la présidence de Damien GAUTHIER, Maire.

Présents : François TURCIN, Olivier SAVARY, Philippe SODOYER, Xavier RATTE (adjoints), Florence CHAMON (arrivée en cours de séance), Lucia DA SILVA PINHO, Sylvie SEGAULT, Emilie SEGUINOT, Bruno DI-BLAS, Pierrick LAROCHE, Luc NOLET, Christian RAPOSO DO CARMO, Yannick VILLEDIEU, Bruno ZAROS (arrivé en cours de séance).

Secrétaire de séance : Yannick VILLEDIEU,

Les comptes rendus des séances du 10 novembre 2020 et du 17 décembre 2020 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

A l'ouverture de la séance, Damien GAUTHIER souhaite une année 2021 aussi sereine que possible à toutes et tous.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Sur proposition de Damien GAUTHIER et après délibération, les membres du Conseil Municipal fixent à l'unanimité (hormis la subvention pour l'amicale des pompiers pour laquelle Xavier RATTE et Bruno DI-BLAS s'abstiennent) aux montants ci-après les subventions qui seront versées aux associations au titre de l'exercice 2021 :

Association	Montant de la subvention 2021
ADILY	104 €
Aide à domicile	400 €
Amicale des pompiers	800 €
Association Sportive du Serein	200 €
Comité des Fêtes	750 €
Conjoints Survivants	120 €
Coopérative Scolaire	200 €
Comité pour la Mémoire	100 €
Croix Rouge	150 €
Judo Club Cantonal	200 €
Tennis Club	200 €
Tennis de table	200 €
Services de Soins Infirmiers à Domicile	500 €

En plus de ces sommes, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de réserver la somme de 2 000 € dans le budget 2021 pour le reversement à l'Amicale des Pompiers des montants des vacances réglées par le SDIS, au fur et à mesure des encaissements.

Damien GAUTHIER profite de ce point à l'ordre du jour pour informer les membres du Conseil Municipal de deux demandes de subventions d'associations extérieures :

- Prévention Routière : après avoir présenté les chiffres déficitaires des bilans précédents, Damien GAUTHIER expose la demande de cette association pour une subvention de 4 000 €. Les membres du Conseil Municipal ajournent leur décision dans l'attente du retour suite au courrier qui sera adressé à la Prévention Routière. En effet, il est possible que cette association puisse participer à une campagne de sensibilisation, notamment au niveau de l'école, et les membres du Conseil Municipal souhaitent conditionner une éventuelle aide financière à ce type d'intervention.
- CFA de Venoy : un élève résidant à Maligny est inscrit dans les effectifs de cet établissement qui sollicite une subvention. Les membres du Conseil Municipal confirmant leur volonté de ne subventionner aucun établissement d'enseignement hors commune, un courrier de refus sera adressé au CFA de Venoy.

ATTRIBUTION D'UN NUMERO A UNE HABITATION

Damien GAUTHIER rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'en mars 2020, un permis de construire a été sollicité pour la construction d'une habitation rue des Maisons Rouges. Les bénéficiaires de ce permis sollicitent la Mairie pour l'attribution d'un numéro pour leur maison.

Après avoir considéré la numérotation atypique de cette rue et après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'attribuer le n° 1 K à cette nouvelle maison.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Damien GAUTHIER fait part aux membres du Conseil Municipal de nombreux retours positifs quant à la distribution des **paniers aux aînés** de la commune. Suite à une question de Sylvie SEGAULT, il est précisé que, vu le contexte sanitaire, il n'a malheureusement pas été possible de faire un geste envers les personnes en maisons de retraite.

Depuis l'arrivée de la nouvelle secrétaire de Mairie, les horaires d'**ouverture du secrétariat au public** ont été aménagés comme suit à compter du 30 novembre 2020 :

lundi	9 h - 12 h
mardi	9 h - 12 h
mercredi	Fermé
jeudi	13 h 30 - 17 h
vendredi	13 h 30 - 17 h
samedi	9 h - 12 h

Sur la période du 30 novembre 2020 au 23 janvier 2021 soit 8 semaines (hormis 2 vendredis et 2 samedis pour Noël et le Jour de l'An), ce sont 85 personnes qui ont été reçues.

Il y a eu 11 visites le lundi matin (entre 0 et 3)
19 visites le mardi matin (entre 1 et 7)
19 visites le jeudi après-midi (entre 1 et 4), et 4 visites le matin
14 visites le vendredi après-midi (entre 1 et 5), et 3 visites le matin
15 visites le samedi matin (entre 1 et 5)

Il ressort de ce suivi que la fréquentation est équilibrée sur les jours de la semaine et que l'ouverture du samedi matin offre un réel service aux habitants.

Interrogé par Xavier RATTE sur **Panneau Pocket**, Damien GAUTHIER précise que ce sont à ce jour 103 smartphones qui ont téléchargé l'application. Ce chiffre est appelé à augmenter suite notamment à la distribution récente des flyers dans les boîtes aux lettres en même temps que les vœux. Yannick VILLEDIEU suggère d'y faire paraître les avis de réunion du Conseil Municipal, même si le public n'est pour l'instant pas accepté, afin de permettre à la population de faire remonter des observations par le biais des conseillers municipaux. Cette suggestion est accueillie très favorablement.

Bruno DI-BLAS signale de récurrents **dépôts de déchets** sur une propriété privée. Sous réserve de l'identification de la personne responsable, un courrier lui sera adressé pour l'inciter au respect et lui rappeler les possibilités de se débarrasser de ses déchets. Cette incivilité fait malheureusement suite à de nombreuses autres, Emilie SEGUINOT et Damien GAUTHIER évoquent la possibilité d'établir une surveillance de la commune à des points stratégiques. Un débat est engagé sur les modalités de mise en œuvre d'une telle surveillance et des obligations de déclaration qui en découlent. Ce point sera revu lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Damien GAUTHIER précise aux membres du Conseil Municipal que, suite à la dernière réunion, des courriers ont été adressés aux personnes dont les véhicules gênent la circulation rue du Stade et au carrefour aux abords de l'école. François TURCIN constate

que dans un premier temps des efforts ont été faits par les personnes concernées mais que le **stationnement sur les trottoirs** a repris. Il se propose de rencontrer les habitants pour évoquer la situation de façon amiable, afin d'éviter un recours aux services de la Gendarmerie. Il profite de ce point pour évoquer les possibilités qui s'offrent à la commune pour améliorer la circulation dans le village : rétablissement de la priorité à droite, mettre certaines rues en sens unique, location de panneaux de signalisation provisoire pour tester certaines dispositions, matérialisation au sol de la place du bus vers l'école, panneau pour annoncer la proximité du CPI, zone 30 ... Au sujet de cette dernière disposition, il précise que, en dehors de signalisation supplémentaire, une zone limitée à 30 km/h prend fin au carrefour suivant. Le plan de circulation devra être revu dans son ensemble mais, si tout ne peut pas être réalisé rapidement, la priorité sera donnée au secteur de l'école.

Pierrick LAROCHE demande si la commune dispose d'informations quant à la dotation des habitants du village en **bacs jaunes** pour la collecte des déchets recyclables. Damien GAUTHIER précise que la livraison a eu lieu la veille au hangar communal, que la taille des bacs sera de 240 l pour tous les foyers et que les modalités de distribution restent à affiner en accord avec la 3CVT. Le calendrier prévisionnel de collecte pour le premier semestre 2021 est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes : la collecte sélective sera mise en place à compter du 17 mars 2021 avec une collecte alternée des déchets ménagers et des bacs jaunes. Quelques habitations (dont certains logements communaux) seront dotées de rouleaux de sacs jaunes qui seront à déposer dans un grand bac de 600 l. A terme, seuls les containers à verre resteront aux points d'apport volontaire.

Yannick VILLEDIEU demande si, en l'absence de cérémonie de présentation des vœux à la population, un **cadeau pour les nouveaux nés** est prévu. La liste des bébés nés en 2020 sera dressée et un cadeau sera prévu pour une somme équivalente à celle des années précédentes.

Suite à une question de Yannick VILLEDIEU, il est précisé que les jardins situés à la sortie du village sont des **jardins privés**.

Sylvie SEGAULT signale que des **boules interdisant le stationnement de véhicules** ont été endommagées. Philippe SODOYER signale qu'il a été averti et que des travaux de scellement seront programmés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 15.